



AMICALE DES RETRAITÉS DE BRÉTIGNOLLES SUR MER

11, rue De Lattre de Tassigny - 85470 BRÉTIGNOLLES SUR MER
Tél fixe : 02 51 95 79 09 - Tél portable : 06 44 96 68 22
e-mail : amicaleretraitésbretignolles@gmail.com - site : amicale-retraites-bretignolles-sur-mer.fr
secrétariat ouvert le lundi après-midi de 14 h à 17 h

Résumé de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2024

Le dix-huit janvier deux mille vingt-quatre les membres de l'association « Amicale des Retraités de Bretignolles-sur-Mer » se sont réunis à la salle des fêtes, rue de la Gîte, à Bretignolles-sur-Mer, sur convocation de Monsieur Francis ROBIN, Président de l'Amicale conformément aux statuts.

Le quorum étant atteint, Monsieur Francis ROBIN déclare ouverte l'Assemblée Générale de l'Amicale.

Monsieur Francis ROBIN, profite de l'occasion pour souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous une excellente année 2024, qu'elle soit heureuse et prospère tant au point de vue familial que culturel et sportif. Vœux de bonheur, de santé, de sagesse, de joie, de tendresse, d'épanouissement, d'amitié et bien d'autres choses.

Monsieur Francis ROBIN félicite tous les membres présents et les remercie d'être si nombreux, il remercie également le Conseil d'Administration, le bureau, les animateurs culturels, loisirs et sportifs, et tous les bénévoles. Ils ont su, par leur savoir-faire, leur savoir être, leur dévouement, leur faculté de compréhension et d'implication, leur patience, leur indulgence, leur disponibilité, il en passe et des meilleurs, faire avancer et évoluer notre association, assurer la continuité et la bonne vie au sein de nos activités.

Francis ROBIN remercie tous nos partenaires, le Crédit Mutuel et le Super U, sans oublier au moins un élu, toujours fidèle à ce à ce rendez-vous : Mr le Maire dont l'agenda ne permet pas sa présence, représenté par l'adjoint au sport et à la vie associative : Mr José PARETS.

Au terme de notre Assemblée Générale, nous procéderons au renouvellement du tiers de notre Conseil d'Administration et préparerons l'élection du Bureau qui aura lieu demain matin.

Mr ROBIN Francis nous demande de respecter une minute de silence pour rendre hommage aux adhérents disparus dans l'année.

Le bureau était présidé par Monsieur ROBIN Francis
La secrétaire de séance était Madame HAUS Marie-Pierre

Monsieur ROBIN Francis donne la parole à Madame DOULAY Agnès, responsable des voyages. Elle nous fait part des divers voyages pour 2024, ils sont tous complets. Elle annonce que dorénavant les personnes participant au voyage paieront 30 à 35 % lors de l'inscription, si le voyage se fait, ils devront payer le solde (dès confirmation du voyage) qui ne sera encaissé que 45 jours avant le départ. Tout désistement après inscription, ne sera remboursé que sur justificatifs. Ceci est valable aussi pour les sorties à la journée. Madame DOULAY Agnès, va s'impliquer davantage avec sa nouvelle équipe afin de soulager la Trésorière et le secrétariat.

Monsieur ROBIN Francis laisse la parole à « Madame HAUS Marie-Pierre » secrétaire de l'Amicale qui remercie les membres présents et leur souhaite ses meilleurs vœux. Elle annonce que l'Amicale compte à ce jour 730 adhérents. Il y a 89 adhérents qui n'ont pas renouvelé leur adhésion, mais 122 nouveaux sont venus nous rejoindre.

En septembre, les inscriptions seront réservées uniquement aux nouveaux adhérents Brétignollais.

Les inscriptions et renouvellement auront lieu le mercredi 29 mai, les lundis 03 et 10 juin et les mercredis 05 et 12 juin de 14h00 à 16h00, si vous ne pouvez être présents vous pourrez remettre votre dossier complet à une personne qui le déposera pour vous.

En septembre, les inscriptions seront réservées uniquement aux nouveaux adhérents Brétignollais.

Nous ne pouvons dépasser les 750 adhérents, les murs ne sont pas extensibles et d'autre part nous manquons cruellement de salles et d'animateurs. Certains animateurs animent depuis plus de 15ans et certains souhaitent être remplacés, s'il y a des volontaires, merci de voir avec le responsable des sports. **Une animation qui n'aura plus d'animateur disparaîtra.** Toute personne désirant venir grossir le groupe des animateurs sera la bienvenue dans quelque discipline que ce soit (sportive, culturelle ou loisirs).

En 2019 nous avions 145 bénévoles .

Le covid est passé par là.

En 2022 nous étions 80 bénévoles qui participaient au bon fonctionnement de l'Amicale.

En 2023, nous ne sommes plus que 60. A ce rythme-là, il n'y aura bientôt plus d'activités.

Nous avons besoin de personnes qui s'investissent dans l'Amicale.

Petit rappel : il est impératif d'avoir l'autorisation du Président pour toute demande auprès de la Mairie ou autres organismes. Merci de votre compréhension.

Parmi les adhérents, il y a des critiques envers le bureau de l'Amicale, cependant ces personnes ne se proposent pas pour participer à la gestion et soutenir le bureau. La gestion d'une amicale de plus de 700 personnes demande un investissement très important et nous n'avons pour remerciement que votre respect et votre reconnaissance et dans certains cas votre amitié. Nous n'avons aucune indemnisation et aucun avantage ne nous est offert. Nous offrons gratuitement notre temps, notre énergie et tous les frais que cela implique. D'autre part nous aimerions un minimum de politesse même dans les mails (bonjour, bonsoir, svp, merci, etc) **Un exemple de mail reçu pour le voyage en Grèce : ?? il faut commencer à payer 10 mois avant. !!!**

Mail reçu sans nom, sans bonjour, svp, ni merci et signature

La plaquette illustrée des 50 premières années de l'Amicale est en vente auprès du secrétariat au tarif de 5,00 €.

Merci de m'avoir écoutée et bonne journée.

Monsieur ROBIN Francis, redonne la parole à Madame DOULAY Agnès concernant le PSC 1. Elle a reçu une formation pendant une semaine avec les Sauveteurs en Mer. Elle nous présente la nouvelle recrue pour la formation : le mannequin qui pour l'instant n'a pas de nom. La formation PSC 1 sera toujours assurée par les Sauveteurs Brétignollais, mais Agnès Doulay assurera la remise à niveau pour les personnes qui ont eu la formation PSC1, il y a quelques temps.

Monsieur Francis ROBIN laisse la parole à « Monsieur José PARETS », représentant Monsieur le Maire. Ce dernier nous félicite pour la bonne gestion de l'Amicale. Il nous informe que nous sommes la plus grosse association de la commune, gérée uniquement par des bénévoles. Il remercie également toutes les personnes qui œuvrent au sein de l'association.

Monsieur Francis ROBIN reprend la parole.

Il tient à remercier Monsieur José PARETS ainsi que la municipalité pour les aides apportées à notre Amicale :

- Aide financière (subvention)
- Mise à disposition gracieusement de locaux et des installations sportives, ce qui nous permet de pratiquer nos activités pour un prix d'adhésion raisonnable.

Francis ROBIN, nous a présenté un powerpoint sur la vie de l'Amicale en 2023.

Les informations sont délivrées par mail. Pour les personnes ne possédant pas de mail, elles peuvent recevoir les infos en fournissant à l'Amicale 5 enveloppes timbrées à leur nom et adresse. Si vous changez d'adresse mail, le plus simple est de le signaler en envoyant un mail à l'Amicale.

Pour les règlements, nous préférons le paiement par chèque, le numéraire nécessitant plus de travail. Martine PERSILLET (trésorière) nous présente les comptes. La date de clôture de l'exercice est le 31 août. Il en résulte un bilan positif de 4842.21 €.

Monsieur Francis ROBIN nous informe que nous avons récolté la somme de 3 000 € au profit de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes pour financer l'achat d'un vélo pousseur, cette somme a été remise aux intéressés, et les adhérents de l'EHPAD profitent allègrement de ce vélo pousseur.

Messieurs Jacky PEGEOT ET Michel SARRAZIN (vérificateurs aux comptes) nous annoncent que les comptes annuels sont réguliers et que la compta est très bien tenue.

Francis ROBIN nous informe que l'argent du Livret Bleu est un trésor de guerre. Voici l'origine de ce trésor. Grâce à une aide financière de la caisse Régionale d'Assurance Maladie, l'Amicale des retraités a pu faire construire, occuper et gérer les locaux du foyer club en 1981 à condition d'y accueillir les personnes âgées. En 1990 suite à la création par la commune de Brétignolles sur Mer d'une maison de retraite dans les locaux du foyer club, une convention a été signée entre la Mairie et l'Amicale des retraités, mettant à sa disposition gratuitement des locaux neufs qui étaient situés place Richelieu. Les subventions accordées par le Programme d'Action Prioritaire restaient acquises à l'Amicale des retraités afin d'équiper ces locaux, mobilier, etc... Toutefois en cas de dissolution de l'Amicale des retraités, ceux-ci deviendraient propriété de la commune. Après équipement il est resté de l'argent que l'Amicale des retraités a placé. Cet argent est destiné aux besoins éventuels de futurs équipements et devenant propriété de la commune en cas de problème. Cet argent résulte de la bonne gestion de nos anciens et en aucun cas appartient aux adhérents.

L'ensemble des membres présents approuve le rapport d'activités.

Le rapport financier validé par les vérificateurs aux comptes a été approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Pour conclure...

Amis sportifs et non sportifs, ayez toujours à l'esprit que votre association a été créée pour votre plaisir et que ce n'est pas un produit que vous avez acheté. Aussi, je citerai Kennedy :

“ Demandez-vous ce que vous pourriez faire pour votre association et non pas ce que votre association peut faire pour vous“.

Merci de votre attention

Pendant le dépouillement, les personnes présentes dégustent la galette offerte par l'Amicale.

Sur 721 personnes inscrites :

- Nombre de votants : 347
- Nombre de votes exprimés : 344

- Nombre de votes nuls : 3
- Dont 74 personnes qui ont voté par procuration

Avant de conclure son discours, Francis ROBIN tient à rappeler que notre fonctionnement est basé sur le principe « les retraités au service des retraités ».

- **7 membres sont sortants**
BACONNAIS Jean-Pierre, FOUQUET Marie-Madeleine, HAUS Marie-Pierre, HUET Serge, PERSILLET Martine, POIRIER Jean-Michel, TURPAULT Marie-Madeleine
- **3 membres ont démissionné**
OLSEM Martine, ROHEE Philippe, TOURNIER Sylviane
- **6 membres se représentent**
BACONNAIS Jean-Pierre, HAUS Marie-Pierre, HUET Serge, PERSILLET Martine, POIRIER Jean-Michel, TURPAULT Marie-Madeleine.
- **5 adhérents ont proposé leur candidature**
BECHET Carole, FOUQUET Françoise, JACQUART Sylvie, ROBERT Yvette, LEVEQUE Laurent

Résultat du vote :

BACONNAIS Jean-Pierre (315 voix) BECHET Carole (312 voix) FOUQUET Françoise (279 voix) JACQUART Sylvie (286 voix) HAUS Marie-Pierre (311 voix) HUET Serge (268 voix) LEVEQUE Laurent (291 voix) PERSILLET Martine (266 voix) POIRIER Jean-Michel (307 voix) TURPAULT Mado (295 voix) ROBERT Yvette (302 voix)

Tous ont été élus, le Conseil d'Administration compte désormais 23 membres et 2 membres honoraires : Madame Yolande ARMENTI et Monsieur Jean RENAUDEAU.

Après communication des résultats, la séance est levée à 17h00.

Le Président
Francis ROBIN